



COMMUNE DE CORCELLES
Près Payerne
MUNICIPALITE
Tél. 026/660.25.62
Fax 026/660.17.76
commune@corcelles.ch

1562 Corcelles, le 16 avril 2019

**AU CONSEIL COMMUNAL DE
CORCELLES/Payerne**

PREAVIS No 02/2019

Rapport de gestion 2018

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 15 avril 2019, la Municipalité a approuvé le bilan et le compte de résultat de l'année 2018, ainsi que le rapport sur la gestion.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la fiduciaire MGI GROUP Fiduciaire SA a été mandatée pour procéder à l'audit de la comptabilité. Le 27 mars 2019, elle nous attestait, par son rapport, qu'elle n'avait pas relevé de faits qui laissent penser que les comptes 2018 n'étaient pas conformes à la loi sur les communes, ainsi qu'au règlement cantonal sur la comptabilité suisse et aux directives du canton.

Le budget 2018 prévoyait un résultat bénéficiaire de Fr. 179'186,--. Le bouclage de la comptabilité communale a fait ressortir un résultat meilleur que prévu puisqu'il se situe à Fr. 879'291,66, après des amortissements supplémentaires et des attributions à des réserves extraordinaires pour environ Fr. 723'000,--.

Les explications relatives à cette bonne évolution se trouvent dans le rapport de gestion municipal.

Le bénéfice de l'exercice peut être détaillé de la manière suivante :

Bénéfice selon budget 2018	Fr.	179 186,00
Ecritures extraordinaires	Fr.	-723 551,00
Différences budgétaires 2018	Fr.	334 926,66
Résultat exercice 2018	Fr.	879 291,66

		+/- de revenus		+/- de charges
<u>Administration</u>				
Personnel, indemnisation perte de gain, divers	Fr.	58 000,00		
Participation transports publics			Fr.	-38 000,00
Sports			Fr.	-16 000,00
<u>Finances</u>				
Chapitre impôts, sans défalcation sur impôts	Fr.	103 000,00		
Défalcation sur impôts	Fr.	-17 000,00	Fr.	122 000,00
Concession, ristourne du Groupe E	Fr.	10 000,00		
Décompte péréquation, solde année 2017	Fr.	152 000,00		
Gains sur vente terrain	Fr.	21 000,00		
<u>Terrains</u>				
Rbst sur versements anticipés syndicat AF	Fr.	523 000,00		
<u>Forêts</u>				
Ventes plus importantes	Fr.	13 000,00		
Augmentation charges			Fr.	10 000,00
<u>Vignoble de Lavaux</u>				
Subvention réfection murs	Fr.	10 000,00		
Amortissement bâtiment Savuit (amort. extra en 2017)			Fr.	-14 000,00
Diminution des charges			Fr.	-33 000,00
Augmentation recettes	Fr.	3 000,00		
<u>Bâtiments communaux</u>				
Electricité, chauffage			Fr.	-8 000,00
Subvention énergétique	Fr.	4 000,00		
Entretien auberge, grande salle			Fr.	-12 000,00
Location vaisselles, cafés	Fr.	5 000,00		
Temple - report des travaux			Fr.	-16 000,00
<u>Service technique</u>				
Moins d'études			Fr.	-48 000,00
<u>Routes, parcs, promenade, cimetière</u>				
Moins d'entretien			Fr.	-113 000,00
Diminution charges éclairage public			Fr.	-10 000,00

		+/- de revenus		+/- de charges
<u>Ordures ménagères et décharge terrestre</u>				
Ordures ménagères	Fr.	-3 000,00	Fr.	-25 000,00
Déchetterie	Fr.	1 000,00	Fr.	11 000,00
Décharge terrestre	Fr.	-145 000,00	Fr.	-63 000,00
<u>Instruction publique et cultes</u>				
Parascolaire			Fr.	-15 000,00
Ecoles			Fr.	-55 000,00
Cultes			Fr.	-7 000,00
<u>Police</u>				
Réforme policière, décompte 2017			Fr.	9 000,00
<u>Sécurité sociale / santé publique</u>				
Facture sociale, décompte 2017			Fr.	-34 000,00
Facture sociale, erreur budget 2018 (à double)			Fr.	-126 000,00
Rbst diverses associations, décompte 2017	Fr.	24 000,00		
<u>Services industriels</u>				
Moins d'entretien/achats - prestations de tiers			Fr.	-125 000,00
Vente eau - pas augmentation taxe	Fr.	-30 000,00		
Subside ECA	Fr.	30 000,00		
Prélèvement sur réserve - obligatoire	Fr.	11 000,00		
Intérêts bancaires, globalement			Fr.	-20 000,00
Autres différences			Fr.	-24 656,66
Total	Fr.	773 000,00	Fr.	-650 656,66

<u>Récapitulation</u>		
Augmentation de revenus	Fr.	773 000,00
Diminution de charges	Fr.	-650 656,66
Total	Fr.	-1 423 656,66

Ci-après, vous trouvez un tableau récapitulatif de la situation des charges et des revenus de notre commune :

		Revenus nets		Charges nettes	% Revenus	% Charges
Finances	Fr.	5 008 683,69			93,78%	
Ordures ménagères, décharge (y compris réserve décharge: Fr. 40'000)	Fr.	180 935,25			3,39%	
Terrain (y compris réserve pour acquisition future: Fr. 522'964,50)	Fr.	151 362,90			2,83%	
Réseaux d'égouts, épuration						0,00%
Service des eaux						0,00%
Cours d'eau et digues			Fr.	28 240,68		0,53%
Forêts			Fr.	40 128,60		0,75%
Vignoble de Lavaux			Fr.	60 338,28		1,13%
Parcs, promenades, cimetière			Fr.	136 988,60		2,56%
Service technique			Fr.	139 495,04		2,61%
Bâtiments communaux			Fr.	186 682,30		3,50%
Sécurité			Fr.	301 200,70		5,64%
Administration générale			Fr.	533 400,53		9,99%
Routes (y c. amort. extraordinaire: Fr. 138'586,50)			Fr.	720 490,15		13,49%
Instruction publique, cultes			Fr.	902 346,80		16,89%
Sécurité sociale (y compris réserve équipement mobilier: Fr. 22'000)			Fr.	1 412 378,50		26,44%
	Fr.	5 340 981,84	Fr.	4 461 690,18	100%	83,54%
Bénéfice de l'exercice			Fr.	879 291,66	0%	16,46%
	Fr.	5 340 981,84	Fr.	5 340 981,84	100%	100,00%

Evolution de la dette communale – indicateurs financiers :

La dette nette a augmenté durant l'année 2018 de Fr. 743'293,89. En parallèle, des investissements pour plus de Fr. 3'760'752,35 ont été financés.

Le très bon cash-flow de l'année contribue à éviter le recours à la dette pour certains objets.

Amortissements supplémentaires, attributions aux fonds de réserves

Tout comme l'année précédente, la Municipalité a profité du très bon résultat comptable pour effectuer quelques écritures supplémentaires, liées aux amortissements et fonds de réserve. Elle est attentive à créer des réserves liées à des investissements prévus dans les années à venir.

Conclusions

La Municipalité se réjouit à nouveau de l'excellent résultat de l'année 2018. Il servira notamment à mener des réflexions sur l'évolution de certaines recettes et également, il permettra de planifier avec confiance les investissements futurs.

En annexe, nous vous remettons le rapport de gestion établi par la Municipalité.

Le rapport détaillé sur la vérification des comptes, établi par la fiduciaire MGI GROUP fiduciaire SA, est distribué aux membres de la commission de gestion et de la commission des finances. Les autres membres du Conseil qui le désirent peuvent en demander un exemplaire au bureau communal.

Les membres de la Municipalité, ainsi que la boursière communale et le secrétaire municipal, sont à la disposition de la commission de gestion et de la commission des finances pour tout complément d'information.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons de voter la résolution suivante :

Le Conseil communal de Corcelles-près-Payerne, après avoir entendu le rapport de la commission de gestion sur le préavis n° 02/2019 décide :

Art. 1

D'accepter les comptes et la gestion de l'exercice 2018 tels que présentés.

Art. 2

D'en donner décharge à la commission de gestion, à la Municipalité et à la boursière communale.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

(LS)

A. Gorgerat

J.F. Pahud

Annexe : rapport de gestion